

NEDERLANDSCHE MAATSCHAPPIJ TOT BEVORDERING DER TANDHEELKUNST.

Aan de Leden.

Bij 't secretariaat is ingekomen 't schrijven dat hieronder is afgedrukt. Aangezien wij destijds een circulaire van collega E. Qu a r t e r m a n n hebben afgedrukt, 't verzoek bevattend, gelden te verzamelen voor onze Belgische vakbroeders, slachtoffers van den oorlog, en wij nu ook zijn naam vinden geplaatst onder dit schrijven, zoo veronderstellen wij dat men een meer internationaal doel beoogt. Met genoegen zien wij dat ook de Fransche vakgenooten niet vergeten worden. Zij die alsnog zich gedrongen gevoelen voor dit doel een penningske af te staan, kunnen hunne gaven doen toekomen aan het secretariaat J. W. Brouwersstraat 6.

W. C. KOLDEWIJN.

Secr. H. B.

L'AIDE CONFRATERNELLE
aux dentistes français et belges
victimes de la guerre.

Association Professionnelle.

Siège Social:
109, Boul. Malesherbes.

PARIS, le 1er Juillet 1916.

Très honoré Confrère.

Jusqu'à la présente date, l'AIDE CONFRATERNELLE, fondée à Paris le 2 Mars 1915 pour venir en aide aux dentistes français et belges victimes de la guerre, n'avait fait

appel qu'au concours des dentistes français. Bien que plus de la moitié de nos Confrères soit mobilisée, bien que beaucoup parmi les autres soient plus ou moins sérieusement lésés dans leurs intérêts, notre Oeuvre n'en a pas moins recueilli de nombreuses souscriptions dont l'ensemble dépasse à l'heure actuelle la somme de 50.000 francs.

A côté de ces souscriptions exclusivement françaises, d'autres nous ont été adressées spontanément par des amis étrangers: anglais, canadiens, espagnols, italiens, etc . . . Ces envois, non sollicités, nous ont causé une grande joie. Ils nous ont montré que les liens noués durant les assises de nos Congrès Internationaux étaient sincères, que l'élite de notre profession, si grande par le savoir, était peut-être plus grande encore par le coeur. Aussi avons-nous pensé qu'il était de notre devoir de faire connaître partout notre Oeuvre, afin de faire bénéficier les victimes françaises et belges de notre profession de ce grand mouvement d'enthousiasme qui se dessine chaque jour plus ample chez les neutres en faveur de la cause des Alliés, qui est celle de l'Humanité. Quant aux Puissances de l'Entente, qui n'ont pas comme la Belgique et la France, supporté sur leur propre sol le choc de l'envahisseur, nous savons avec quelle admiration elle considèrent l'étendue de nos sacrifices et se portent garantes des réparations nécessaires.

A l'heure actuelle, notre Société s'occupe surtout de recueillir des souscriptions. Si elle a déjà secouru des infortunes pressantes, elle sait que c'est surtout après la Guerre, quand l'envahisseur aura délaissé les ruines par lui accumulées, qu'elle aura à intervenir en faveur de ceux dont les foyers seront détruits, en faveur de ceux que la Guerre aura mutilés, en faveur enfin des femmes de nos morts héroïques. C'est parce qu'elle sait quelle sera l'étendue du désastre et le grand nombre de victimes de toutes sortes, qu'elle a décidé de faire appel à nos Confrères étrangers, à ceux surtout qui n'auront pas connu les horreurs de la Guerre

et qui, au milieu de l'immense cataclysme, jouissent encore des bienfaits de la paix.

Nous aurions pu adresser notre Circulaire à tous les dentistes étrangers, nous avons préféré l'adresser aux Directeurs des Journaux et aux Présidents des Sociétés.

Nous prions les premiers de bien vouloir ouvrir dans leur journal une souscription en faveur de notre Oeuvre, nous demandons aux seconds de faire connaître l'AIDE CONFRATERNELLE à la prochaine réunion de leur Société, surs que nous sommes que le bon renom de l'autorité dont jouissent les uns et les autres, produiront les meilleurs résultats.

Confiant dans votre dévouement en la belle cause de solidarité professionnelle en faveur de laquelle nous sollicitons aujourd'hui votre collaboration, nous vous prions d'agréer. Très honoré Confrère, les sentiments de cordiale sympathie de tous les membres de notre Comité de Propagande, au sein duquel vous ne manquerez pas de rencontrer les noms d'amis sincères et dévoués.

Le Comité de Propagande:

M.M.

Dr. Amoedo (Paris).
Barden (Paris) *Secr. Gen.*
Barrie (Paris).
Burt E. (Paris).
Bioux (Paris).
Blatter (Paris).

Dr. Beal (Paris).
Dr. Cavalie (Bordeaux).
Dr. Chiavaro (Rome).
Dr. Chompert (Paris).

M.M.

Insall (Paris).
Jean Francis (Paris).
Lair (Lyon).
Lannois (Paris) *Sec. Adj.*
Lee (Paris).
Levett (Paris).

Dr. Mahe (Paris.)
Martinier (Paris).
Dr. Mendel, Joseph (Paris.)
Mummery (Londres).

- | | |
|--|-----------------------------------|
| Choquet(Paris) <i>Vice-Prés.</i> | Dr. Nogue (Paris). |
| Crepin (Paris) <i>Vice-Prés.</i> | Dr. Pont (Lyon) <i>Vice-Prés.</i> |
| Dr. Cruet (Paris) <i>Vice-Prés.</i> | Prevel (Paris). |
| Dr. Davenport(Paris) <i>Vice-Prés.</i> | Quatermann (Bruxelles). |
| | Quincerot (Paris). |
| D'Argent (Paris). | Dr. Quintero (Lyon). |
| Dr. Deschamp (Paris) <i>Vice-Prés.</i> | Dr. Robin P. (Paris). |
| | Robine (Paris) <i>Secr. Adj.</i> |
| Dubeau (Montréal). | Dr. Robinson (Paris). |
| Dunogier (Paris). | Dr. Roy (Paris). |
| Fabret (Nice). | Dr. Sauvez (Paris). |
| Flety (Dijon). | Dr. Tellier J. (Lyon). |
| Fontanel(Paris) <i>Trésorier.</i> | Touvet-Fanton (Paris). |
| Dr. Frey (Paris). | Viau (Paris) <i>Président.</i> |
| Dr. Godon (Paris). | Villain G. (Paris). |
| Gourc (Paris). | Villain H. (Paris). |
| Guy W. (Edimbourg). | Wissner (Paris). |
| Harwood (Lyon). | Zzaoui (Paris) <i>Trés. Adj.</i> |
| Heide (Paris). | |
| Dr. Herpin (Paris). | |
| Hugot (Paris). | |
-

De Kommissie voor de uitgave van een jaarboekje, benoemd op de laatste vergadering van de Maatschappij te Groningen, deed aan de kollega's toekomen een briefkaart met de door die Kommissie bekende gegevens.

Hierbij dringt zij er nogmaals op aan zo spoedig mogelijk de kaart terug te zenden, na nauwkeurige verificatie.

Mochten er kollega's zijn overgeslagen gelieven die dan aan ondergetekende daarvan kennis te geven.

Namens de Kommissie,

LOURENS BOSCH, *sekretaris.*

Leiden, Aug. 1916.

Pieterskerkhof 36.

3e Nederl. Tandheelkundig Congres.

Ondergeteekende verzoekt allen, die nog iets te vorderen hebben van, of verschuldigd zijn aan de kas van bovengenoemd Congres, aan hem daarvan opgave of betaling te doen vóór 1 September e. k.

De Penningmeester,

J. A. HOLTHAUS.

Waarde Collega's.

Van Prof. Bruhn heb ik bericht ontvangen dat de kursus over de behandeling van verwondingen van den gelaatschedel gehouden zal worden van 11—16 September. Het definitieve programma zal U, zoodra mij dat toegezonden is uit Dusseldorf, bekend worden gemaakt.

H. G. PITSCH.
